

PROCES-VERBAL DE LA CONFERENCE DES PRESIDENTS

LIEU ET DATE

Uvrier, Auberge du Pont, le 2 octobre 2009.

LISTE DE PRÉSENCES DU COMITÉ CANTONAL

Pierre-André Fardel, Jean-Philippe Christinat, Norbert Mariaux, Julien Dubuis, Erich Marty, Hilaire Besse, Joséphine Berra, Dominique-Noëlle Dauphin.

1. SALUTATIONS

Le président Pierre-André Fardel souhaite la bienvenue à tous les participants. Les messages qui seront formulés ce soir seront identiques dans les 2 régions, en tenant compte que les questions ou réactions pourront être différentes d'une région à une autre et peuvent aussi intéresser l'autre région. Celles-ci seront protocolées pour vous en tenir informés.

Il présente l'ordre du jour qui est accepté sans remarque. Si la formule des deux séances des présidents porte ses fruits, elle sera reconduite en 2010.

Comme annoncé l'année dernière, des postes restent encore vacants au sein du comité notamment pour la formation et la relève, pour le match pistolet, pour le fusil 10m, pour la presse valais romand, pour le musée de la Batiatz et pour la recherche de sponsors.

2. CONTRÔLE DES PRÉSENCES

Présidents convoqués du Valais Romand (y compris districts)	52
Présidents présents	31
<i>En relevant la présence du président de Binn SG</i>	
Sociétés excusées	8

Bourg-St-Pierre le Vélan - Champéry le Progrès - Muraz/Sierre l'Avenir - Orsières l'Éclair - Saint-Léonard Tir Sportif le Beulet - Saint-Martin l'Intrépide - Savièse les Carabiniers - Vex le Grütli.

3. CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Le calendrier 2009 - 2010 a été distribué en début de séance. Il est passé en revue mois par mois et les remarques sont prises en compte.

- ⊙ **1^{er} tour CSG Jeunes Tireurs VR / 22.05.2009** : Manque une place de tir ! Proposition d'Évolène qui pourrait s'en charger au stand du Mourty. En attente de confirmation.
- ⊙ **Match lémanique** : se tirera entre les stands de Châble-Croix pour le 300m et/ou de Saint-Maurice pour le pistolet.
- ⊙ **Sélection individuelle Jeunes Tireurs / 28.08.2009** : manque une place de tir ! Si aucune société ne s'annonce, celle-ci sera organisée dans le HV.
- ⊙ **Finale individuelle des 4 Districts du centre / 03.10.2010** : place de tir en attente de confirmation.

Pour toutes autres modifications du calendrier, celles-ci sont à annoncer au secrétariat (secretariat@fsvt.ch). Elles seront enregistrées et insérées sur le site de la FSVT.

4. RÉGLEMENTS

CSG 300 mètres.

Il est communiqué aux présidents la suppression de la catégorie B ainsi que le nouveau mode de la finale, à savoir 36 groupes A et 36 groupes D. Deux cibles de réserve sont prévues afin d'anticiper une panne éventuelle. La qualification pour les tirs principaux pour la catégorie A se fera après la ½ finale alors que pour la catégorie D elle se fera après le ¼ de finale. Après chaque tour, les compteurs sont remis à zéro. Après quelques discussions, celui-ci est accepté. Le règlement sera disponible sur le site FSVT.

Championnat valaisan individuel toutes distances (nouveau dès 2009)

Pour participer à ce championnat valaisan et être qualifié, **il faut être licencié actif-A dans la discipline concernée au sein d'une société membre de la FSVT !**

Les taxes de tir harmonisées pour toutes les disciplines se trouvent dans le règlement des finances.

Carabine 50 mètres.

Julien Dubuis présente les modifications prévues pour les divers règlements carabine 50 mètres.

- ⊙ **Tir étendard** : dès 2010 se tirera du 15 avril au 15 mai. Ce sont les sociétés qui annoncent les dates de tirs prévues auprès du responsable cantonal.
- ⊙ **Concours de section** : dès 2010 se tirera au mois de juin. Ce sont les sociétés qui annoncent les dates de tirs prévues auprès du responsable cantonal.
- ⊙ **Finale valaisanne du championnat de groupes** : pour la catégorie juniors, la finale sera organisée chaque année, mais les médailles ne seront distribuées que si 5 groupes et plus sont présents à la finale.
- ⊙ **Finale du concours individuel valaisan** : dès 2010, ce seront 25 élites et 15 vétérans qui seront qualifiés avec remise à zéro des compteurs avant la finale. Un sondage est prévu pour avoir l'avis de toutes les sections carabine 50m avant de valider le changement.
- ⊙ **Coupe valaisanne par équipes** : est définie de telle manière que les équipes tirent en confrontation directe dans un stand tiré au sort par le responsable cantonal.

5. MATCH INTERCANTONAL AARAU 2010.

Les tireurs inscrits à Aarau doivent être licenciés actif-A dans une société membre de la FSVT depuis au moins 6 mois. Cette décision ayant pour but d'exclure les transferts de dernière minute ! Toutes les disciplines du match intercantonale AARAU 2010 sont présentées aux présidents. Notre Fédération n'a pas annoncé de participation pour les armes d'ordonnance, faute d'équipe. Les chefs de match sont compétents pour composer les équipes cantonales.

6. DISCUSSIONS ET DIVERS

FFT VALAIS 2015

Les présidents sont informés sur la composition du comité d'étude qui fonctionne jusqu'au dépôt de la candidature, le 28 février 2010. À sa tête, Mr. Christophe Darbellay appuyé de plusieurs autres personnes très motivées visant à organiser pour la première fois de l'histoire une fête fédérale de tir en Valais.

Si notre candidature est retenue, un comité d'organisation devra être constitué.

La candidature du Valais ne rencontrerait pas de concurrence de la part des autres cantons suisses.

MUSÉE DE LA BATIAZ

Situé dans un lieu historique, nous devons respecter des normes au niveau du mobilier et de l'éclairage. Le but du comité est de développer progressivement la richesse du musée d'après ses moyens financiers, de changer annuellement les collections et de collaborer avec le musée suisse de la FST à Berne afin d'obtenir des prêts de pièces. Le contrat a été établi pour une durée de 10 ans.

COURS POUR FONCTIONNAIRES

Le comité est disposé à organiser des cours pour les comités des sociétés (cours du soir ou cours d'une journée entière). Il est toutefois demandé aux sociétés d'annoncer directement leurs souhaits auprès des présidents de fédérations qui relayeront l'information auprès de la FSVT. Un cours pour la matière demandée sera mis sur pied si la demande est suffisante.

SÉANCE AVEC LES OFFICIERS DE TIR

Une rencontre aura lieu le 20 octobre 2009 avec les officiers de tir du canton du Valais. Les thèmes traités sont présentés aux présidents qui nous proposent de rajouter les sujets suivants :

- ⊙ **Moniteurs de tir** : difficultés que rencontrent les sections pour trouver des personnes pouvant être formées sans être certain qu'un cours soit organisé s'il n'y a pas au minimum 10 participants.
- ⊙ **Formation au maniement des armes** : école de recrues et cours de répétitions.
- ⊙ **Achat et vente d'armes militaires** : dernier délai d'annonce fixé au 10.12.2009. Réponse : se référer à la loi fédérale en vigueur.
- ⊙ **SAT** : Charly Venetz de Sion propose d'améliorer la convivialité pour la saisie des exercices fédéraux. Réponse : cette proposition sera rapportée mais les sociétés sont invitées à ne pas attendre le 31 août pour rentrer leurs données et à le faire après chaque séance de tir. Le mode d'emploi est disponible sur la page d'accueil de l'AFS.

OBJECTIFS 2007 – 2010

La situation actuelle de la réalisation des objectifs 2007 – 2010 est présentée. Malgré les demandes répétées du comité, **il manque toujours de l'aide pour atteindre l'objectif concernant la formation des jeunes et de la relève.** Le comité se tient à disposition des personnes intéressées.

CARTES COURONNES

Le délai de remboursement des cartes à primes variables du tir cantonal valaisan de Sion 1999 arrive à échéance au 31.12.2009. Passé ce délai, plus aucun versement ne sera effectué. Les possesseurs de ces cartes doivent donc sans tarder les retourner au responsable des cartes couronnes, Mr. Pierre-Alain Schers à Orsières.

Vous trouvez le règlement sur le site internet de la Fédération.

DIVERS

Le président cantonal demande aux personnes présentes si l'option des deux séances des présidents leur convient ? Oui à l'unanimité.

LA PAROLE EST DONNÉE AUX PARTICIPANTS

- ⊙ Robert Degen de Venthône a remarqué que dans le dernier rapport annuel de la FSVT, les sociétés d'Hérémece et de St-Martin étaient inscrites dans le district de Sierre ! Réponse : les démarches ont été entreprises auprès de la FST afin qu'elles soient mentionnées dans le district d'Hérens.
- ⊙ Erwin Imhof de Binn demande si nous avons connaissance des journées de tir réservées pour les cantons à la FFT Aarau 2010 ? Réponse : aucune information à ce sujet. Pour plus d'informations consulter <http://www.aarau2010.ch>
- ⊙ Rémy Vannay de Vionnaz demande qui définit les places de tir pour les 1e et 2e tours CSG ? Réponse : ce sont les fédérations de districts qui proposent des places de tir à la FSVT sur proposition des sociétés.
- ⊙ Charly Venetz de Sion nous demande si l'accueil fait aux équipes cantonales lors du match romand à Genève fera l'objet d'une remarque ? Réponse : si aucune intervention ne vient des organisateurs, ce sujet sera traité lors de la prochaine séance des présidents romands.
- ⊙ Rémy Vannay de Vionnaz tient à féliciter le chef match 300m pour le travail effectué tout au long de la saison, mais déplore que les rangs des matcheurs s'éclaircissent d'année en année...

Pierre-André Fardel lève l'assemblée à 21h15 et invite les participants à partager le verre de l'amitié.